



Flash presse  
25 février 2025

## Edition 2025 du Concours Général Agricole : La Brasserie du Pays Flamand remporte 7 médailles pour ses gammes Anosteké et Bracine !

Véritable pilier du Salon international de l'agriculture, le [Concours Général Agricole](#) met à l'honneur chaque année, les meilleurs produits du terroir français. Après avoir été récompensée sur plusieurs éditions du concours, la Brasserie du Pays Flamand poursuit sa quête de médailles ; **elle décroche cette année 7 médailles pour ses gammes Anosteké et Bracine, dont 2 en Or pour sa Bracine Triple et sa Bracine Pale Ale. Elle franchit ainsi le cap des 35 médailles obtenues sur ce concours, depuis sa première participation en 2009 !**

### Valoriser l'excellence des produits du terroir français

Depuis sa création en 1870, le Concours Général Agricole récompense les meilleurs produits du terroir français en décernant chaque année, des médailles d'or, d'argent ou de bronze. Propriété du Ministère de l'agriculture et de la Souveraineté alimentaire et du Centre National des Expositions et Concours Agricoles (CENECA) qui rassemble les principales organisations et acteurs du secteur agricole, le Concours Général Agricole encourage les producteurs, soutient leur développement économique, contribue à la formation des futurs professionnels et fournit aux consommateurs des repères pour les guider dans leurs intentions d'achat. Dans la section [« bières »](#), 9 catégories sont proposées et cette année, les départements du Nord et du Pas-de-Calais comptabilisent 55 médailles pour cette section !

### Moisson de médailles pour la Brasserie du Pays Flamand !

La Brasserie du Pays Flamand, dont le siège se situe à Merville (59), remporte pour cette édition 2025 une flopée de médailles ! Elle est récompensée pour **sa célèbre gamme Anosteké**, pour laquelle elle décroche **2 médailles d'argent et 1 médaille de bronze** ; l'Anosteké NEIPA reçoit l'argent dans la catégorie "bières à dominante houblonnée", tout comme l'Anosteké Saison dans la catégorie "bières blondes". L'Anosteké Blonde reçoit quant à elle la médaille de bronze dans cette même catégorie des "bières blondes".



En parallèle, la brasserie est également récompensée pour **sa gamme historique Bracine, avec 4 médailles décrochées** ; elle remporte l'Or pour sa Bracine Triple (première bière brassée à la brasserie) et pour sa Bracine Pale Ale dans la catégorie des "bières blondes". En parallèle, la Bracine Amber reçoit la médaille de bronze dans la catégorie des "bières ambrées", tout comme la Bracine Porter dans la catégorie des "bières brunes et noires".

Mathieu Lesenne, co-fondateur de la Brasserie témoigne : *"C'est une très grande fierté d'être une nouvelle fois primé au Concours Général Agricole. Les nombreuses médailles obtenues récompensent le travail et l'investissement de toute une équipe qui œuvre au quotidien pour proposer des bières d'exception. Nous sommes ravis de ces belles récompenses, reçues à l'occasion d'un concours unique en son genre et qui met à l'honneur le terroir français !"*

#### **À propos de la [Brasserie du Pays Flamand](#)**

Fondée en 2006 par Olivier Duthoit et Mathieu Lesenne, la Brasserie du Pays Flamand est née d'une passion commune entre 2 amis d'enfance. Célèbre pour sa bière Anosteké, médaillée à de nombreuses reprises, la Brasserie du Pays Flamand propose différentes gammes qui témoignent d'un savoir-faire traditionnel respecté, d'une recherche d'originalité gustative, et d'une volonté de faire découvrir de nouvelles saveurs. Avec une présence de 46 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 12.4 Millions d'euros en 2023, la Brasserie du Pays Flamand dont le siège se situe à Merville (59), collabore régulièrement avec des brasseurs du monde entier, mettant ainsi des cultures et des idées en commun, pour proposer des bières d'exception.